



Échec et Maths : la chute du niveau scolaire

Données sur la chute du niveau :

Les données présentées dans cette vidéo sont extraites du rapport « *L'évolution des performances en calcul des élèves de CM2 à trente ans d'intervalle (1987-2017)* »

https://cache.media.education.gouv.fr/file/2019/15/9/depp-ni-2019-19-08-evolution-des-performances-en-calcul-des-eleves-CM2-a-trente-ans-d-intervalle-1987-2017_1100159.pdf

Sur la quasi-impossibilité des redoublements :

« A l'école élémentaire, le conseil des maîtres peut proposer un redoublement dans le cas où le dispositif d'accompagnement pédagogique n'a pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage rencontrées par l'élève. La proposition de redoublement est transmise aux parents qui font connaître leur réponse sous 15 jours. À l'issue de ce délai, le conseil des maîtres arrête sa décision qui est notifiée aux parents. Ces derniers peuvent, dans un nouveau délai de quinze jours, former un recours auprès de la commission départementale d'appel.

Le conseil des maîtres ne peut se prononcer que pour un seul redoublement durant toute la scolarité primaire d'un élève. »

Source : Les règles du redoublement à l'école changent dès 2018 - *Le Figaro* - http://leparticulier.lefigaro.fr/jcms/p1_1712981/les-regles-du-redoublement-a-lecole-changent-des-2018

Sur l'illusoire focalisation de l'État sur les établissements REP et REP+ :

«L'éducation prioritaire a coûté 1,6 milliard d'euros en 2017, mais sans que les résultats suivent, constate la Cour des comptes. »

Source : Éducation prioritaire : des résultats décevants selon la Cour des comptes - *France Info* https://www.francetvinfo.fr/societe/education/zep/education-prioritaire-des-moyens-financiers-importants-mais-pour-la-cour-des-comptes-les-resultats-ne-suivent-pas_2989947.html